

Rapport

Dépistage Participatif des Risques (Déparis)

- Entreprise: entreprise NNN
- Situation de travail: Service de maintenance
- Participants à la réunion : le chef de service, son adjoint, 3 travailleurs du service, l'adjoint chef de production, le conseiller en Prévention interne, le médecin du travail (coordinateur)
- Dates: 01/03/2007

Bilan:

Situation de travail: Atelier		
1. Les locaux et zones de travail		☹
2. L'organisation du travail		☺
3. Les accidents de travail		☹
4. Les risques électriques et d'incendie		☺
5. Les commandes et signaux		☺
6. Le matériel de travail, les outils, les machines		☺
7. Les positions de travail		☺
8. Les efforts et les manutentions		☺
9. L'éclairage		☹
10. Le bruit		☺
11. L'hygiène atmosphérique		☹
12. Les ambiances thermiques		☺
13. Les vibrations		☺
14. L'autonomie et les responsabilités individuelles		☺
15. Le contenu du travail		☺
16. Les contraintes de temps		☺
17. Les relations de travail au sein du personnel et avec la hiérarchie		☺
18. L'environnement psychosocial		☹

Inventaire des propositions d'amélioration et des études complémentaires à réaliser

N°	Qui?	Fait quoi et comment?	Quand?	
			projeté	réalisé
1		Imposer le nettoyage des lieux de travail durant 1h le vendredi à partir de 14h30		
2		Repeindre les marquages au sol		
3		Vider les poubelles régulièrement		
4		Disposer de citernes bien définies pour les déchets liquides (huiles, etc.)		
5		Disposer les containers à déchets (loques, etc.) à proximité de l'atelier et les vider régulièrement		
6		Disposer d'un outilleur qui gèrerait le matériel et réaliserait l'entretien de celui-ci. Il pourrait également gérer un système carte ou jeton pour l'octroi des outils		
7		Mettre en place une procédure relative à l'environnement		
8		Analyser les possibilités de renouvellement du sol de l'atelier		
9		Envoyer une copie du rapport de la production au chef de l'atelier		
10		Rédiger ce rapport au bic afin d'éviter des modifications de contenu a posteriori		
11		Indiquer sur ces rapports les défauts remarqués lors du contrôle visuel des installations		

12		Disposer d'un stock de chaussures de sécurité pour les pointures les plus demandées (43-44-45)		
13		Changer progressivement les casques actuels par des casques avec visière de protection pour les yeux		
14		Respecter les résultats des tests travailleurs lors des achats. Tous les achats pouvant, de près ou de loin, avoir une influence sur la sécurité doivent être faits en collaboration avec le conseiller en prévention		
15		Améliorer le nettoyage des poussières		
16		Accorder plus d'importance à la sécurité lors des opérations de nettoyage		
17		Réhabiliter l'infirmerie en tant que telle et veiller à ce que la clé soit aisément disponible		
18		Analyser par une personne formée les risques d'accidents liés aux installations		
19		Rédiger une procédure relative aux accidents et la communiquer aux travailleurs		
20		Mettre en place une procédure d'analyse des accidents de travail		
21		Mettre en place une procédure de premiers soins. Former plus de secouristes. Clarifier leur disponibilité en temps réel et leur fournir des talkie-walkie afin qu'ils soient joignables aisément		
22		Mettre en place une procédure relative aux boîtes de secours		
23		Vérifier si toutes les portes automatiques (dont le volet électrique de l'atelier) sont ouvrables manuellement lors d'un incendie (coupure de courant électrique)		
24		Analyser la possibilité d'utiliser des enrouleurs au pont roulant		
25		Mettre en place une procédure incendie en incluant la formation d'équipier de premières intervention, les points de rassemblement, les plans d'évacuation etc.		
26		Disposer d'un système de boutons lumineux permettant de voir si les installations fonctionnent en manuel ou automatique. Si on ne peut l'avoir par machine, il serait intéressant qu'il existe au moins par étage		
27		Organiser des formations pour l'usage des outils et matériels qui le nécessitent pour des raisons de sécurité (clark, tours, etc)		
28		Impliquer quelqu'un de l'atelier lors de la conception d'installation de production et ce, dès le cahier de charges.		
29		Organiser des formations à la manutention		
30		Analyser et repenser le chemin du monorail afin de disposer d'aide à la manutention jusqu' à la troisième chaîne		
31		Remplacer progressivement l'éclairage et analyser les priorités au sein de l'usine.		
32		Tester des bouchons moulés à l'oreille du travailleur		
33		Organiser des sensibilisations du personnel aux risques liés au bruit		
34		Envisager de déplacer le car hors de l'usine afin de réaliser les audiométries dans de bonnes conditions		
35		Disposer d'un canal radio uniquement prévu pour les urgences		
36		Fournir les informations sur les produits utilisés : étiquetage, fiche sécurité etc		
37		Éviter de transvaser les produits et toujours étiqueter les nouveaux contenant le cas échéant		
38		Être attentif à l'aspect santé et sécurité lors de l'achat des produits		
39		Faire appliquer l'interdiction de fumer dans l'atelier		
40		Analyser les possibilités et les nécessités d'extraction au niveau soudure		
41		Organiser une prise en charge plus structurée des nouveaux engagés : faire le tour des installations avec eux en leur communiquant les mesures de sécurité etc....		
42		Former systématiquement tout le personnel lors de l'investissement dans de nouvelles installations ou dans l'instauration de nouveaux modes de fonctionnement		
43		Favoriser la concertation avec les travailleurs lors de l'achat de matériel ou de produits spécifiques à leur travail. Intégrer dans le processus d'achat le conseiller en prévention.		
44		Favoriser la concertation pour le travail en organisant un briefing collectif au moins une fois par mois		
45		Éviter les changements de dernières minutes dans les entretiens de fin d'année		

1. Les locaux et zones de travail

Qui peut faire quoi de concret et quand?

- Manque d'ordre et de propreté générale. Les travailleurs ne remettent pas leur poste de travail en ordre après l'activité. C'est une question d'autodiscipline et d'organisation. Dans le passé, le vendredi après-midi était consacré au nettoyage et c'est de moins en moins le cas car le personnel est de plus en plus en nombre réduit
 - Imposer le nettoyage des lieux de travail durant 1h le vendredi à partir de 14h30
- Les voies de circulation ne sont plus délimitées ce qui peut poser des problèmes de sécurité et qui nuit au rangement correct des zones de travail
 - Repeindre les marquages au sol
- Les poubelles débordent. Les huiles ne sont pas toujours jetées aux endroits prévus à cet effet ; Les différents containers ne sont pas visibles et pas vidés régulièrement
 - Vider les poubelles régulièrement
 - Disposer de citernes bien définies pour les déchets liquides (huiles, etc.)
 - Disposer les containers à déchets (loques, etc.) à proximité de l'atelier et les vider régulièrement
- Sols abîmés. Beaucoup de dénivelés dans l'atelier ce qui engendre des difficultés lors des manipulations du matériel monté sur roulettes
 - Reniveler le sol de l'atelier
- Espaces de rangement insuffisants
 - Disposer d'un outilleur qui gèrerait le matériel et réaliserait l'entretien de celui-ci. Il pourrait également gérer un système carte ou jeton pour l'octroi des outils.

Aspects à étudier plus en détails:

- Mettre en place une procédure relative à l'environnement
- Analyser les possibilités de renouvellement du sol de l'atelier



2. L'organisation du travail

Qui peut faire quoi de concret et quand?

- Travail dans l'urgence, totalement dépendant de la production.
- La production réalise des contrôles visuels des installations mais ne nous communique pas les défauts remarqués tant que celles-ci n'empêchent pas le fonctionnement de l'installation
- La production réalise un rapport journalier mais ne le communique pas à l'atelier
 - Envoyer une copie du rapport de la production au chef de l'atelier
 - Rédiger ce rapport au bic afin d'éviter des modifications de contenu a posteriori
 - Indiquer sur ces rapports les défauts remarqués lors du contrôle visuel des installations

Aspects à étudier plus en détails:



3. Les accidents de travail

Qui peut faire quoi de concret et quand?

- Manque de chaussures de sécurité en stock
 - Disposer d'un stock de chaussures de sécurité pour les pointures les plus demandées (43-44-45)
- Difficultés de porter un casque avec des lunettes et éventuellement également des protections auditives
 - Changer progressivement les casques actuels par des casques avec visière de protection pour les yeux
- Il arrive que le matériel commandé ne soit pas celui testé par les travailleurs
 - Respecter les résultats des tests travailleurs lors des achats. Tous les achats pouvant, de près ou de loin, avoir une influence sur la sécurité doivent être faits en collaboration avec le conseiller en prévention.
- Dans les installations, l'état général des sols se dégrade. Moins de nettoyage des poussières, égouttement non respectés (eaux stagnantes à divers endroits), sols dégradés. Tous ces problèmes concourent à une augmentation des risques de chute
 - Améliorer le nettoyage des poussières
- Manque de balisage de sécurité lors de certaines activités (nettoyage)
 - Accorder plus d'importance à la sécurité lors des opérations de nettoyage
- Le risque mécanique est présent partout mais les travailleurs ont le sentiment qu'il est connu et maîtrisé
 - A analyser
- Aucune procédure en cas d'accident
 - Rédiger une procédure relative aux accidents et la communiquer aux travailleurs
 - Mettre en place une procédure d'analyse des accidents de travail
- Procédure de premiers soins inexistante. Il existe des secouristes mais pas dans toutes les pauses et aucune info sur « qui est disponible quand » et comment les appeler
 - Mettre en place une procédure de premiers soins. Former plus de secouristes. Clarifier leur disponibilité en temps réel et leur fournir des talkie-walkies afin qu'ils soient joignables aisément
- Manque d'une procédure de gestion et d'utilisation de la boîte de secours
 - Mettre en place une procédure relative aux boîtes de secours
- Infirmerie encombrée et clé non aisément disponible
 - Réhabiliter l'infirmerie en tant que telle et veiller à ce que la clé soit aisément disponible

Aspects à étudier plus en détails:

- Analyser par une personne formée les risques d'accidents liés aux installations
- Rédiger une procédure relative aux accidents et la communiquer aux travailleurs
- Mettre en place une procédure d'analyse des accidents de travail
- Mettre en place une procédure de premiers soins. Former plus de secouristes. Clarifier leur disponibilité en temps réel et leur fournir des talkie-walkie afin qu'ils soient joignables aisément
- Mettre en place une procédure relative aux boîtes de secours

4. Les risques électriques et d'incendie

Qui peut faire quoi de concret et quand?

- Beaucoup d'anciens câbles traînent dans les installations. Le problème est connu et en cours d'amélioration
- Production d'étincelles lors de l'utilisation du pont roulant de l'atelier
 - Analyser la possibilité d'utiliser des enrouleurs
- Il existe plusieurs types d'extincteurs en fonction de l'usage. L'information est claire. Cependant personne ne semble formé à leur utilisation. Absence de procédures incendie.
 - Mettre en place une procédure incendie en incluant la formation d'équipier de premières intervention, les points de rassemblement, les plans d'évacuation, les pictogrammes etc.
 - Vérifier si toutes les portes automatiques (dont le volet électrique de l'atelier) sont ouvrables manuellement lors d'un incendie (coupure de courant électrique)

Aspects à étudier plus en détails:

- Analyser la possibilité d'utiliser des enrouleurs au pont roulant
- Mettre en place une procédure incendie en incluant la formation d'équipier de premières intervention, les points de rassemblement, les plans d'évacuation etc.
- Vérifier si toutes les portes automatiques (dont le volet électrique de l'atelier) sont ouvrables manuellement lors d'un incendie (coupure de courant électrique)

5. Les commandes et signaux

Qui peut faire **quoi** de concret et **quand**?

- Amélioration en cours
- Dans les installations, on ne sait jamais si on est en mode manuel ou automatique.
 - Disposer d'un système de boutons lumineux permettant de voir si les installations fonctionnent en manuel ou automatique. Si on ne peut l'avoir par machine, il serait intéressant qu'il existe au moins par étage.

Aspects à étudier plus en détails:



6. Le matériel de travail, les outils, les machines

Qui peut faire **quoi** de concret et **quand**?

- Qualité du matériel : ok
- Manque de formation lors de l'achat du matériel : le personnel manipule les clarks, les engins de levage et les tours sans formation
 - Organiser des formations pour l'usage des outils et matériels qui le nécessitent pour des raisons de sécurité (clark, tours, etc)

Aspects à étudier plus en détails:



7. Les positions de travail

Qui peut faire **quoi** de concret et **quand**?

- Dans les installations, la situation est parfois difficile. Les concepteurs d'installations ne sont pas attentifs au fait que des opérations de maintenance devront y être réalisées or on pourrait en tenir compte lors de la conception sans beaucoup de frais supplémentaires.
 - Impliquer quelqu'un de l'atelier lors de la conception d'installation de production et ce, dès le cahier de charges.
- Certaines demandes de la maintenance sont refusées (ex : passerelle) à cause des coûts directs alors même que ce refus engendre des coûts indirects peut-être plus importants (temps, sécurité, mauvaise qualité du nettoyage).

Aspects à étudier plus en détails:



8. Les efforts et les manutentions

Qui peut faire **quoi** de concret et **quand**?

- Manque de formations à la manutention
 - Organiser des formations à la manutention
- La 3ème chaîne du triage n'est pas accessible avec le système de palan. On y travaille donc avec des palans successifs et de nombreuses manipulations manuelles et, ce, en insécurité.
 - Analyser et repenser le chemin du monorail afin de disposer d'aide à la manutention jusqu' à la troisième chaîne

Aspects à étudier plus en détails:

- Analyser et repenser le chemin du monorail afin de disposer d'aide à la manutention jusqu' à la troisième chaîne



9. L'éclairage

Qui peut faire **quoi** de concret et **quand**?

- Plus personne ne s'occupe de la maintenance de l'éclairage.
- Dans les installations, il manque d'éclairage et cela pose des problèmes de sécurité. Ce mauvais éclairage mal utilisé (ex : éclairage de mauvaise qualité mais permanent dans les tunnels) coûte cher.
 - Remplacer progressivement l'éclairage et analyser les priorités au sein de l'usine.

Aspects à étudier plus en détails:



10. Le bruit

Qui peut faire quoi de concret et quand?

- Niveau sonore élevé dans l'atelier à certains moments (pas toute la journée)
- Les protections auditives existent mais ne sont pas utilisées car les coquilles (+casque+lunettes) sont inconfortables et les bouchons jetables pas adaptés à la poussière
 - Tester des bouchons moulés à l'oreille du travailleur
 - Organiser des sensibilisations du personnel aux risques liés au bruit
- Les audiométries sont réalisées à côté des installations bruyantes, les travailleurs n'entendent pas le son venant du casque masqué par le bruit des installations.
 - Envisager de déplacer le car hors de l'usine afin de réaliser les audiométries dans de bonnes conditions
- Les appels classiques ne sont pas entendus dans les installations. De plus aucun canal radio n'est prévu pour les urgences
 - Disposer d'un canal radio uniquement prévu pour les urgences

Aspects à étudier plus en détails:



11. L'hygiène atmosphérique, risques chimiques et biologiques

Qui peut faire quoi de concret et quand?

- Les produits utilisés sont transvasés et non étiquetés. Les produits ne sont pas connus, les fiches de sécurité et les procédures d'utilisation ne sont pas fournies
 - Fournir les informations sur les produits utilisés : étiquetage, fiche sécurité etc
 - Éviter de transvaser les produits et toujours étiqueter les nouveaux contenants le cas échéant
- Méconnaissance des moyens de protection appropriés
- Aucun avis du conseiller en prévention lors de l'achat des produits
 - Être attentif à l'aspect santé et sécurité lors de l'achat des produits
- Evacuation des déchets : voir point 2
- Certains fument encore dans l'atelier
 - Faire appliquer l'interdiction de fumer dans l'atelier
- Extraction insuffisante au niveau du poste soudure
 - Analyser les possibilités et les nécessités d'extraction au niveau soudure

Aspects à étudier plus en détails:



12. Les ambiances thermiques

Qui peut faire quoi de concret et quand?

RAS

Aspects à étudier plus en détails:



13. Les vibrations

Qui peut faire quoi de concret et quand?

- Usage de machines vibrantes occasionnellement
- Le tour est utilisé sans aucune formation. Il est donc peut-être mal utilisé car beaucoup ne savent pas s'en servir correctement (cfr point 6)

Aspects à étudier plus en détails:



14. L'autonomie et les responsabilités individuelles

Qui peut faire quoi de concret et quand?

- Impressions divergentes. Certains ont le sentiment d'avoir de moins en moins d'autonomie dans leur travail, d'autres pas
- Le travail est différemment surveillé d'une personne à l'autre
- Tant que tout va bien , on est autonome mais quand une erreur se produit, on cherche un coupable.

Aspects à étudier plus en détails:



15. Le contenu du travail

Qui peut faire **quoi** de concret et **quand**?

- Travail assez répétitif mais diversifié.
- Manque de formation continue
- Mauvaise informations des nouveaux
 - Organiser une prise en charge plus structurée des nouveaux engagés : faire le tour des installations avec eux en leur communiquant les mesures de sécurité etc....
 - Former systématiquement tout le personnel lors de l'investissement dans de nouvelles installations ou dans l'instauration de nouveaux modes de fonctionnement

Aspects à étudier plus en détails:



16. Les contraintes de temps

Qui peut faire **quoi** de concret et **quand**?

RAS

Aspects à étudier plus en détails:



17. Les relations de travail au sein du personnel et avec la hiérarchie

Qui peut faire **quoi** de concret et **quand**?

- Manque de concertation lors des achats. Tout se passe au niveau administratif.
 - Favoriser la concertation avec les travailleurs lors de l'achat de matériel ou de produits spécifiques à leur travail. Intégrer dans le processus d'achat le conseiller en prévention.
- Manque de concertation globale (en un temps)
 - Favoriser la concertation pour le travail en organisant un briefing collectif au moins une fois par mois
- Quelques difficultés de communication (concertation, autonomie) avec le contremaitre

Aspects à étudier plus en détails:



18. L'environnement psychosocial

Qui peut faire **quoi** de concret et **quand**?

- L'octroi des promotions n'est pas clair quand les postes se libèrent.
- Les rôles de chacun ne sont pas clairement définis. Par exemple, certains remplacent les chefs lors de congés mais sont oubliés lors de promotions.
- Peu de prise en compte des compétences des travailleurs lors de l'octroi des promotions
- Les augmentations salariales ne se basent pas sur le mérite et la compétence
- Peu de différences salariales entre travailleurs de niveaux de qualification différents.
- La planification des congés est difficile en fin d'année car cela est totalement lié à la production.
 - Eviter les changements de dernières minutes dans les entretiens de fin d'année

Aspects à étudier plus en détails:

